COMMUNIQUE

FEDERATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS
CGT - UNSA - SUD-Rail – CFDT

Les cheminots doivent se faire entendre le 13 juin !

Pour le service public et l'entreprise publique intégrée

Alors que le contexte actuel marqué du sceau de l'austérité frappe durement les salariés, les cheminots de la SNCF connaissent eux aussi des attaques sans précédent sur leurs conditions sociales et ce au moment où le Gouvernement envisage une réforme du système ferroviaire dont les premières recommandations contenues dans les rapports de Mrs BIANCO et AUXIETTE suscitent d'ores et déjà colère et inquiétude.

Ces rapports ne garantissent en rien l'unicité ni l'intégrité du système, pas plus que les promesses de pérenniser notre statut et notre régime spécial de retraite et de prévoyance. Le financement et le traitement de la dette du système ferroviaire reposeraient essentiellement sur la productivité et des efforts supplémentaires demandés aux agents de la SNCF et de RFF.

L'hyper régionalisation dans le rapport Auxiette constituerait une fragmentation du réseau, la séparation accrue entre transport voyageurs TER et grandes lignes avec un risque de déclassement pour les trains nationaux Corail inter-cités en trains interrégionaux, voire en circulation routière.

Il appartient donc au Gouvernement et aux parlementaires de prendre en compte nos propositions et de construire un projet de loi répondant aux besoins de la Nation et des usagers à partir d'une entreprise ferroviaire publique intégrée, la SNCF, seule capable de répondre aux enjeux de sécurité, d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement.

- **Un statut social et une réglementation du travail d'un haut niveau pour garantir la sécurité des circulations**

Sur le plan social, l'ouverture à la concurrence est présentée comme inéluctable alors que seules des décisions politiques pourraient nous amener vers une telle orientation.

Dans ce cadre, il est évident que l'harmonisation sociale préconisée se traduirait par une régression sociale souhaitée par les technocrates libéraux de la Commission des transports européens.

La direction de la SNCF, qui s'est inscrite dans cette perspective, doit cesser d'affaiblir le statut et les réglementations du travail (RH0077).

Ces règles statutaires de la SNCF permettent de répondre aux contraintes du service public, elles garantissent un haut niveau de sécurité des personnes et des circulations ainsi que de la qualité de la production.

- **Pour l'emploi à statut et l'amélioration des conditions de travail**

La Direction de la SNCF doit revoir sa politique d'emploi et mettre un terme aux suppressions au moment où le CA de la SNCF vient d'être informé d'une révision budgétaire prévoyant, entre autres, la suppression de 750 emplois supplémentaires en 2013 !

Nous exigeons l'augmentation des effectifs au cadre permanent ainsi qu'un moratoire sur l'ensemble des réorganisations et restructurations qui dégradent l'organisation de la production et les conditions de travail des cheminots.

Dans ce cadre, la recrudescence des problèmes de sûreté appelle d'autres moyens que les incantations médiatiques du Président de la SNCF avec entre autres des actions pérennes permettant la ré humanisation effective des gares et des trains.

- **Pour des augmentations générales des salaires et pensions !**

Les cheminots subissent une dégradation sans précédent de leur pouvoir d'achat qui nécessite des mesures significatives d'augmentations générales permettant une revalorisation de l'ensemble des salaires ainsi qu'une prise en compte de la situation du niveau des pensions de retraite qui ne cesse de se dégrader depuis la fin de la péréquation sur les salaires.

- **Pour le Fret ferroviaire, un changement de cap !**

Enfin, à partir du rapport d'expertise et des préconisations de la commission économique du CCE SNCF consécutifs au droit d'alerte économique sur la situation du Fret, déposé par l'ensemble des élus, les cheminots doivent obtenir des perspectives réelles de relance de l'activité à partir d'une révision des politiques publiques et de la stratégie mis en œuvre par les Directions Fret SNCF successives qui démontrent au quotidien leur caractère inefficace d'un point économique, social et environnemental.

Cela passe aussi par le retour à une production mutualisée, par la fin du pilotage par activité et la création d'établissement multi activité articulé autour des métiers dans les territoires.

Emploi, Conditions de travail, Salaire, Statut, Fret, Réforme du système ferroviaire, Avenir du service public SNCF,…

Le Gouvernement et la Direction refusent d'entendre les exigences des cheminots et poursuivent leur logique du « tout business » au mépris du Service Public SNCF et des conditions sociales des cheminots.

Par conséquent, l'intervention des cheminots est indispensable et urgente pour permettre par le rapport de force d'imposer d'autres choix !

Les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT ont déposé un préavis de grève national unitaire couvrant la période de travail du mercredi 12 juin 2013 à 19h00 au vendredi 14 juin à 8h00 couvrant l'ensemble du personnel pour exiger des réponses à leurs revendications !

Ensemble, faisons-nous entendre !

Le 28 mai 2013